

Conseil communautaire

Le 18 octobre de 18h00 à 20h00

La prochaine réunion du conseil communautaire des Gorges de l'Ardèche se tient le 18 octobre à 18h, à la salle polyvalente de Grospierres (689, Route du Marronnier).

L'entrée est libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

Ordre du jour :

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Economie
 - Candidature à la démarche Territoires Région Pleine Nature (TRPN)
 - Convention avec la Région AURA relative à l'octroi d'aides aux entreprises 2022 / 2028
- Planification
 - Arrêt du PLU de la commune de Grospierres

RESSOURCES

- Finances
 - Remboursement des frais d'opposition bancaire (crèche les Elfes)
 - Taxe d'aménagement

ENVIRONNEMENT

- Espaces Naturels : convention cadre OGS Combe d'Arc (Opération Grand Site)

ENFANCE ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

- Enfance - Jeunesse : demande de subvention CAF pour des travaux d'aménagement d'une micro-crèche
- Subvention 2022 à l'École de Musique
- Ardèche Terre de Dolmens :
 - Demande de subvention au Département
 - Signature d'une nouvelle convention entre Orgnac-l'Aven et la communauté de communes.
 - Validation des tarifs de prestations intellectuelles (expertise/conseil) et médiation

Questions diverses et informations.

Commune(s)
Grospierres

[Afficher la carte](#)

44.400838210821, 4.2898312211037